

TARIFS DES FORMATIONS ET CONDITIONS DE VENTE



Je suis prestataire de formation enregistrée sous le numéro 11 94 09156 94 auprès du préfet de région d'Ile de France.

Mes formations se déroulent **sur le site du client en entreprise** ou **dans un lieu mis à disposition par l'entreprise**.

Depuis 1998 je forme les professionnels et futurs professionnels de l'enfance (éducatrices de jeunes enfants, assistantes maternelles, auxiliaires de puériculture, élèves en formation, conteurs...) ainsi que toute personne désirant se former autour des axes suivant :

- Confectionner et raconter avec un tapis à histoire
- Raconter avec des objets d'animation (tapis à histoire, marionnettes, petits objets...).
- Découvrir le répertoire traditionnel des jeux de doigts, de visage, comptines, chansons...

Je peux aussi animer des formations personnalisées. Me contacter pour toute demande de renseignement .

TARIFS

Formations intra entreprise

Quantité	Désignation	Prix HT	Prix total HT
42 heures 6 jours	Confectionner et raconter avec un tapis à histoire	2400€ à 3600€	2400€ à 3600€
14 heures 2 jours	Raconter aux tout petits : les outils d'animation et le répertoire des enfantines	1500€ à 2500€	1500€ à 2500€

CONDITIONS DE VENTE

Les tarifs sont indiqués net. Mon organisme de formation n' étant pas assujetti à la TVA.

Les tarifs indiqués sont donnés à titre indicatif. Me consulter pour un devis et programme personnalisé.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas de la formatrice sont à la charge du client et seront indiqués sur le devis. Il sont en supplément.

CONDITIONS D'INSCRIPTION & FINANCIERES

Une fois le devis validé, le prestataire fera parvenir une convention de formation précisant les conditions financières. A l'issu de la formation une facture ainsi qu'un RIB sera remis au client.

MOYENS ET MODALITES DE PAIEMENT

Par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de Catherine Lavelle à envoyer à :

Catherine Lavelle 67 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois.

Les paiements ont lieu à réception de la facture, sans escompte, ni ristourne ou remise sauf accord particulier. Les dates de paiement convenues contractuellement ne peuvent être remises en cause unilatéralement par le Client sous quelque prétexte que ce soit, y compris en cas de litige.